

# À propos d'un fragment de cercueil égyptien : les errances de deux inconnues (ou presque)

Autor(en): **Chappaz, Jean-Luc**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie**

Band (Jahr): **65 (2017)**

PDF erstellt am: **24.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-813357>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# À propos d'un fragment de cercueil égyptien : les errances de deux inconnues (ou presque)

ATTRIBUABLE À LA XXI<sup>e</sup> DYNASTIE (X<sup>e</sup> SIÈCLE AV. J.-C.), CE FRAGMENT DE CERCUEIL APPARTENAIT À UNE FEMME, MEMBRE DU CLERGÉ D'AMON DE THÈBES, DONT LE NOM N'EST QUE PARTIELLEMENT CONSERVÉ.

IL COMPORTE DEUX SCÈNES ESSENTIELLES DE LA MYTHOLOGIE PHARAONIQUE : LE TRADITIONNEL JUGEMENT DES MORTS (DONT LA PESÉE DU CŒUR) ET UNE REPRÉSENTATION DU COSMOS, OÙ LES DIVINITÉS SE CONFONDENT AVEC LA TERRE, LE CIEL ET LA COLONNE D'AIR QUI LES SÉPARE.

JEAN-LUC CHAPPAZ

1 Isis et Nephthys. Détail de la fig. 2.





Récemment entré à l'inventaire du Musée d'art et d'histoire, ce fragment de cercueil (inv. A 2016-14) est un legs de Jacqueline Porret-Forel (1916-2014), éminente spécialiste et active promotrice de l'art brut. Aux dires de la donatrice, il aurait jadis fait partie des collections rassemblées par François Tronchin (1704-1798) au XVIII<sup>e</sup> siècle, information qui n'a pas encore pu être corroborée.

### Fabrication

Ce fragment correspond au côté gauche de la cuve d'un cercueil anthropomorphe. La forme épouse les contours du cou, de l'épaule et du flanc. Une jointure est observable au niveau du coude, où la pièce a été consolidée et restaurée dans les temps modernes.

Dans la partie supérieure, un chanfrein a été creusé dans l'épaisseur du bois, pour enserrer le couvercle. Deux mortaises rectangulaires ont été aménagées au niveau du cou et du coude pour y loger les tenons du couvercle. De petites chevilles circulaires, perpendiculaires aux mortaises, sont conservées sur le haut du décor : elles servaient à bloquer le couvercle en verrouillant les tenons dans leur logement (voir encadré, p. 12).

La partie inférieure de la pièce présente les restes de chevilles cylindriques qui ont permis de fixer le fond sur lequel s'appuyait cette paroi. Comme les pieds des personnages

peints manquent par endroits, on en déduit que le décor se poursuivait sur la tranche de la planche du fond. Deux mortaises sont également creusées transversalement sur la droite pour y emboîter la partie de la cuve entourant la tête ; une épaisse couche de stuc les recouvre partiellement et servait à colmater la jointure. La décoration s'étend sur l'extérieur de la cuve, alors que l'intérieur est resté brut. La partie gauche est très mal conservée et le bois est percé de nombreuses galeries creusées par des insectes. La peinture a subi quelques restaurations, certaines peu heureuses ; un vernis fut posé à une date non précisée et recouvre aujourd'hui les pigments antiques.

### La défunte

Ce cercueil fut préparé pour une femme dont la titulature et le nom étaient mentionnés à trois reprises sur le fragment conservé. Elle est présentée comme une « maîtresse de maison et chanteuse d'Amon » à deux occasions ; une variante la qualifie de « chanteuse d'Amon-Rê-sonther [= Amon-Rê roi des dieux] ». Ses fonctions impliquent qu'elle était mariée et appartenait à la classe aisée de la population. Son nom a été volontairement gratté. Dans deux occurrences, le début est toutefois parfaitement lisible : *Tanet...* (écrit *Tchenet...*). La suite est plus délicate à établir, elle





2 Fragment de cercueil. Thèbes (?), Troisième Période intermédiaire, XXI<sup>e</sup> dynastie, X<sup>e</sup> s. av. J.-C. Bois polychrome, long. max. 109 cm, haut. 24 / 26,5 cm, ép. 4,5 / 5,5 cm. MAH, inv. A 2016-14; legs Jacqueline Porret-Forel; anc. coll. François Tronchin (?).

comprend un signe horizontal allongé rouge, sans doute un bras (armé?). Une lecture *Tanetnakht* (?) (= celle-du-victorieux (?)) peut être envisagée<sup>1</sup>. Entre ce qui est interprété comme un bras et l'épithète « juste de voix » (écrite par l'héroglyphe des trois fleurs) qui qualifie la défunte et souhaite son triomphe devant le tribunal d'Osiris, il y a un espace d'environ un cadratin et demi qui peut correspondre à la notation de compléments phonétiques et d'un déterminatif, mais qui pourrait aussi convenir pour un élément supplémentaire de l'anthroponyme (*Ta-net-nakht...*).

Il est toujours difficile d'expliquer la raison de la disparition du nom du commanditaire d'un trousseau funéraire, d'autant plus qu'en Égypte ancienne le nom d'un individu est une composante essentielle de sa personnalité et participe activement à sa renaissance dans l'au-delà. Plus qu'une sanction (tels les « criminels débaptisés » attestés dans des papyrus judiciaires) ou la conséquence d'une querelle familiale, il faut peut-être comprendre cet acte comme un premier pas vers la réattribution du cercueil préparé pour cette dame<sup>2</sup>. Le Musée d'art et d'histoire en expose un cas patent avec le cercueil intérieur, typiquement masculin, du prêtre d'Amon Chedkhonsou, transformé quelques décennies plus tard en un cercueil féminin pour accueillir la momie de la dame Boutharkhonsou (inv. 7363 et 7363bis)<sup>3</sup>, qui disposait par ailleurs d'un cercueil extérieur originellement fabriqué pour elle seule<sup>4</sup>.



## Examens scientifiques du fragment de cercueil

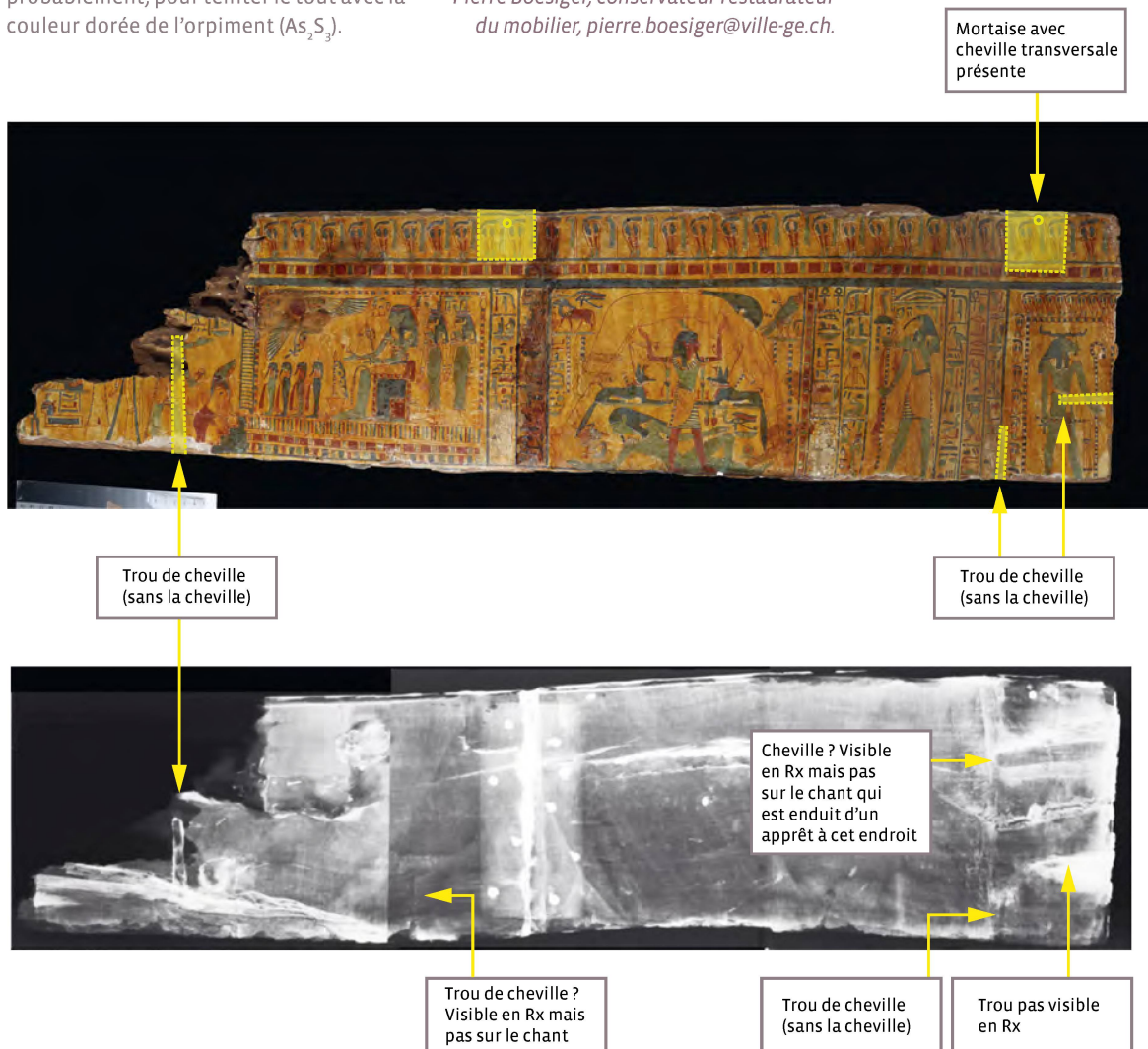
Les examens scientifiques exécutés au MAH sur le fragment de cercueil A 2016-14 ont été réalisés à l'aide d'un spectromètre de fluorescence de rayons X<sup>5</sup> et d'un spectromètre infrarouge à transformée de Fourier (FTIR)<sup>6</sup>.

Ces investigations ont montré que l'objet a été consolidé en son centre avec une matière de comblement à la calcite contenant un peu de protéine – sans doute de la colle animale. La surface a été enduite d'une résine terpénique de type damar, colophane ou mastic. La présence d'arsenic a été détectée sur toute la surface, utilisé peut-être comme insecticide ou, plus probablement, pour teinter le tout avec la couleur dorée de l'orpiment ( $As_2S_3$ ).

Les pigments sont assez traditionnels : du bleu d'Égypte<sup>7</sup>, ou silicate de cuivre ( $CaCuSi_4O_{10}$ , cuprorivaïte), une terre riche en fer (hématite) pour la couleur rouge et du vert contenant du cuivre et de la silice<sup>8</sup>, mais dont la formule n'est pas clairement identifiée<sup>9</sup>.

La couche picturale est posée sur une préparation à la calcite.

*Martine Degli Agosti, chargée d'analyses,  
martine.degli-agosti@ville-ge.ch.  
Pierre Boesiger, conservateur restaurateur  
du mobilier, pierre.boesiger@ville-ge.ch.*



## Iconographie

Les contours des figures sont tracés à l'aide d'un trait rouge, ferme, sans repentir apparent. Les chairs des divinités masculines sont peintes en vert (fertilité); le dieu Chou, dans la représentation du cosmos, fait toutefois exception puisque les siennes sont de couleur rouge (air et peut-être lumière). La peau des figures féminines (déesses) n'est pas spécifiquement colorée et conserve l'ocre clair qui recouvre le fond de l'ensemble des vignettes.

Les hiéroglyphes sont teintés, et le vert, clair ou foncé, domine. Le rouge est utilisé pour le soleil, les parties du corps humain, les bâtons et les objets en bois, la couronne rouge, un signe géographique (montagnes désertiques), les pattes (poussin de caille et tortue) et la tête de certains animaux (tortue, oie), ainsi que pour le signe schématique *khenty*.

Le haut de la cuve est surmonté d'une frise où alternent *uræi* (cobras protecteurs) et plumes de Maât (personnification de la vérité, de la justice et de la solidarité sociale).

Au niveau de la tête, dans un naos délimité à gauche et surmonté d'une frise d'*uræi*, prend place une divinité masculine à tête de bélier (fig. 3). Elle est coiffée d'une perruque tripartite et porte pour tout vêtement une ceinture jaune à laquelle est accroché un étui pénien; son cou est orné d'un

collier. De la main gauche, le dieu tient un long sceptre-*héqa* et le manche horizontal d'un *flagellum* de la main droite, qui empoigne également une croix de vie.

Au niveau de l'épaule est figuré Thot à tête d'ibis, vêtu d'un pagne plissé jaune à rehauts rouges et verts auquel est suspendue une queue cérémonielle. Une bretelle jaune barre sa poitrine. Cette figure est surmontée d'un toit bombé (chapelle) sans que les parois de l'édifice ne soient indiquées. Le dieu porte collier, bracelets et armilles; il est coiffé d'une perruque tripartite noire. Dans son rôle de pilier du ciel, il tient le signe de l'Occident et un ruban rouge. On lit au-dessus de lui: «Thot, maître des paroles divines». Derrière lui, trois colonnes d'hiéroglyphes, extraits du chapitre CLXI du *Livre des Morts*: «Paroles à prononcer par Thot, maître des paroles divines, scribe de Maât, à l'Énéade [= compagnie divine]. (col. 2) 'Que vive Rê, que meure la tortue! Indemne est celui qui repose dans <ce> sarcophage. (col. 3) Indemne est l'Osiris [= désignation traditionnelle des défunts], maîtresse de maison, chanteuse d'Amon Tanet<nakht> (?)'». Devant le dieu, orientées pour lui faire face, deux colonnes d'hiéroglyphes: «Paroles à prononcer par Osiris, maître de l'éternité, qui préside à l'Occident», Ounnefer, gouverneur des deux terres, ...; (2) 'Que vive la vie (?)<sup>30</sup> de l'Osiris maîtresse de maison, chanteuse d'Amon Tanetnakht (?), juste de voix'».



3 Divinité à tête de bélier dans un naos et Thot dans son rôle de pilier du ciel. Détail de la fig. 2.





4 Représentation du cosmos. Détail de la fig. 2.

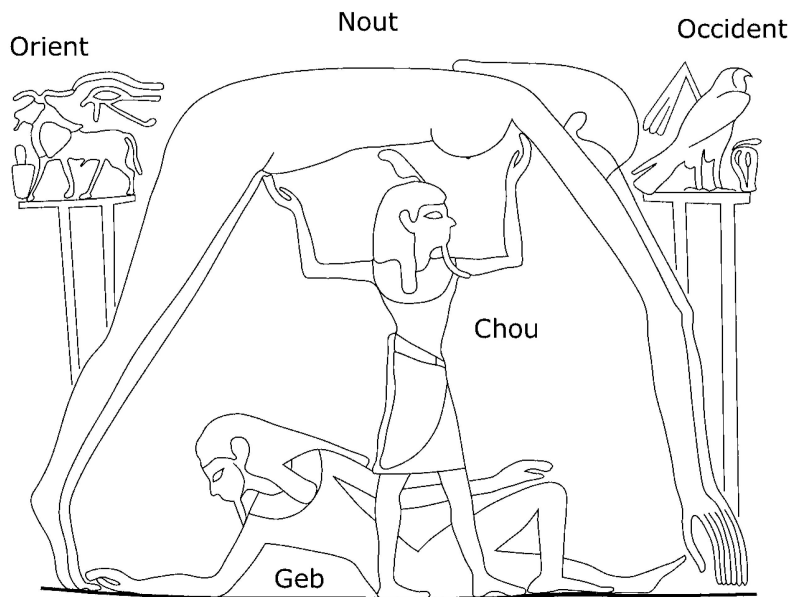
### Représentation du cosmos

Au milieu de ce fragment, à hauteur du bras gauche de la défunte, se développe une représentation du cosmos (fig. 4 et 5). Le dieu Geb, personnification de la terre, figuré nu mais le cou paré d'un large collier, est étendu, son visage regardant vers le bas. Trois hiéroglyphes inscrits devant sa face le nomment. Son corps est peint en vert, expression de la fertilité, à l'exception du collier, de sa perruque et de sa barbe. Au-dessus de lui est arc-boutée la déesse du ciel Nout, nue, la tête tournée vers la droite : son image est délimitée par un trait rouge et son corps n'est pas coloré, si ce n'est sa perruque. Frère et sœur, mais aussi mari et femme, Geb et Nout sont les parents d'Osiris, Isis, Seth, Nephthys et Horus, mais leur union charnelle est compromise par leur père, le dieu Chou, représenté entre eux, les deux bras levés, dans sa fonction de colonne d'air qui sépare terre et ciel. Sa tête est coiffée d'une perruque et d'une plume qui l'identifie. À gauche de la scène est montré un bélier sur une enseigne ; devant lui brûle un encensoir ; un œil-*oudjat* (intégrité) le surmonte. Au vu de sa position, à l'arrière de Nout, il doit symboliser l'Orient et la naissance du soleil. Devant la tête de la déesse, une seconde enseigne

accueille un faucon, sommé d'un *flagellum* déployé dans son dos. Un cobra se dresse devant ses serres. Le rapace et son perchoir sont une écriture du mot « Occident » où se situent les nécropoles.

Cette iconographie est l'illustration de la création et de la permanence du monde selon la théologie d'Héliopolis, l'un des plus importants centres religieux de l'Égypte pharaonique. On imaginait en effet un démiurge solitaire ayant créé un premier couple (air et humidité), qui donna naissance à la terre et au ciel ; ces derniers engendrèrent cinq enfants, dont le rôle mythologique aura moins de liens directs avec le cosmos. Un autre mythe, étiologique, affirme que Nout met au monde chaque matin le soleil et qu'elle l'avale au soir, comme elle le fait des étoiles du crépuscule à l'aube. C'est parce que Geb lui reprochait véhémentement de manger ses enfants que Chou décida de mettre un terme à leur querelle en s'interposant entre terre et ciel, perpétuant ainsi la marche du temps et du cosmos<sup>21</sup>.

La scène est complétée par d'autres symboles plus strictement funéraires, sans doute incorporés dans les espaces laissés libres en raison de cette *horror vacui* caractéristique de l'iconographie des cercueils égyptiens de cette époque.



5 Schéma indiquant les divinités représentées dans la scène du cosmos (d'après la fig. 4).

De part et d'autre de Chou, au-dessus de Geb, sont figurés symétriquement des canidés couchés, tournés vers le centre de la représentation ; devant leurs pattes antérieures se dresse un sceptre auquel est suspendue une paire de contrepoids de collier, un symbole osirien. Sous la figure animale de droite, au-dessus des jambes de Geb, s'observent différents signes prophylactiques : deux signes-*nefer* (perfection), un œil-*oudjat* (intégrité) pourvu de bras en adoration, qui surmonte une corbeille-*neb* (totalité) et un anneau-*chen* (universalité).

Trois colonnes de texte, dont la troisième déborde sur la scène représentant le cosmos, séparent cette vignette de la représentation située sur la gauche (jugement des morts), qui occupait initialement le centre de cette paroi de cercueil. On y énumérait les fonctions et le nom de la défunte, puis allusion était faite aux offrandes funéraires permettant la survie dans l'au-delà. La médiocre restauration des peintures, à la jonction de deux éléments de la paroi conservée, ne permet cependant pas l'établissement précis du texte et, *a fortiori*, sa traduction suivie.

### Jugement des morts

La scène figurée sur la gauche se décompose en deux parties. Sous un dais trône Osiris, à qui reviendra la décision d'admettre la défunte dans son royaume éternel. Au pied de l'estrade se déroule plus prosaïquement la pesée du cœur de l'impétrante (fig. 6).

Cette partie n'est que partiellement conservée en raison des destructions qu'a subies le fragment. On distingue encore, de gauche à droite, le pied de la balance, suivi d'une brique (?) rectangulaire incorporant à son extrémité gauche une tête coiffée d'une plume, un bandeau noué à l'arrière dans la chevelure. Au-dessus de la brique se lit la légende : « Maât ». Il s'agirait d'une évocation de la déesse Meskhénet sous la forme d'une des briques sur lesquelles les femmes accouchaient<sup>23</sup>. Cet élément était surmonté d'un personnage assis sur un coussin, dont il ne subsiste que les deux pieds et l'extrémité de son séant. Dans un même esprit, ces figures sont généralement interprétées comme des formes régénérées ou rajeunies du défunt<sup>23</sup>.

À droite se trouvent ensuite un plateau supportant un cœur, puis les jambes d'une femme vêtue d'une ample robe dont la ceinture se fermait par deux longs rubans verts, traditionnellement noués sous les seins. Les pieds sont perdus, mais la courbe des jambes, incluant selon les conventions artistiques de l'époque, le pli de l'aîne et la cuisse, la position du dos de la main et la retombée des rubans suggèrent qu'elle se dirigeait vers la gauche. En l'état, il est délicat de déterminer l'identité de ce personnage. Ses riches atours pourraient désigner la défunte, mais elle tournerait alors le dos à Osiris, maître suprême de l'au-delà, ce qui n'est guère concevable ! La représentation d'une déesse (Maât ou Occident) ne serait pas incongrue, si ce n'est qu'elle devrait alors revêtir une robe-fuseau archaïque et non une ample robe (fig. 7). Le Musée égyptien de Turin conserve toutefois un cercueil du début du I<sup>er</sup> millénaire montrant Isis et





Nephthys avec une tenue similaire, à la mode du jour, sans qu'on puisse déterminer s'il s'agit d'une fantaisie ou d'une distraction du peintre<sup>24</sup>.

Sur la droite de cette femme énigmatique, des jambes et des bras peints en vert appartiennent au dieu Thot, identifiable aux bribes d'hiéroglyphes écrits devant lui et à la palette de scribe qu'il tient de la main gauche. Son bras droit est tendu en direction de l'estrade où siège Osiris, auquel il annonce solennellement le verdict (positif) de la pesée. Torse et tête sont détruits. Devant lui, les pattes antérieures appuyées sur la dernière marche de l'estrade, se dresse la Dévoreuse : tête de crocodile peinte en vert (sauf le maxillaire inférieur rendu par des croisillons rouges), corps de félin badigeonné de jaune, arrière-train d'hippopotame en rouge. Il reste quelques traces d'une inscription au-dessus du monstre, qu'il faut probablement comprendre comme : «... Osiris, maître de...». Cette « Dévoreuse » aurait été chargée d'engloutir l'impétrante en cas de résultat défavorable.

En face, sur une estrade à laquelle on accède par quatre marches et dont le plancher est entouré d'une corniche à gorge aux palmettes alternativement vertes, rouges et jaunes, s'élève un dais (fig. 6). Sa porte est ouverte et son plafond est soutenu par une colonnette au chapiteau étroit en forme de bouton floral. À l'entrée, on rencontre un premier groupe de quatre figures momiformes, tournées vers l'extérieur, qui portent chacune un collier large et de la poitrine desquelles

pend un ruban rouge. Il doit s'agir des quatre fils d'Horus, non expressément nommés. Derrière eux, la nébride (au rôle et à la symbolique toujours aussi énigmatiques), tachetée, suspendue à un bâton. En sens contraire plane au-dessus de ces éléments un disque ailé ; une *uræus* l'enserme et se redresse en dessous, un signe de vie accroché à son cou. La trace de quelques hiéroglyphes, repeints et absolument indistincts aujourd'hui, se devine à l'arrière du disque solaire.

Le centre de l'estrade est occupé par l'image d'un dieu aux chairs vertes, assis sur un trône à dossier bas. Il porte une perruque tripartite noire ornée d'un bandeau de tête rouge noué à l'arrière ; une *uræus* se dresse à son front, et son menton est orné d'une barbe recourbée. Il revêt un corselet jaune, décoré de motifs en forme de plumes vertes et rouges, et un pagne plissé jaune à rehauts rouges. Une queue cérémonielle est indiquée devant ses jambes. Il porte un collier large, des armilles et des bracelets. Ses bras sont disposés le long du corps, la main droite tendue en avant, la gauche offrant un signe de vie et tenant un *flagellum* ainsi qu'un sceptre-*héqa*. Devant lui, l'inscription « Occident » doit probablement être une graphie raccourcie de l'expression *Khentimentyou* (« celui qui préside aux Occidentaux », désignation fréquente d'Osiris). Ce dieu est suivi de deux femmes debout, représentées à l'identique, les pieds nus, les bras le long du corps. Coiffées d'une perruque tripartite avec bandeau de tête rouge, elles sont vêtues d'une robe-fuseau verte. Elles portent un large collier, des

PAGE DE GAUCHE

**6** Jugement des morts : la pesée du cœur et Osiris, suivi d'Isis et de Nephthys, sous un dais. Détail de la fig. 2.

CI-CONTRE

**7** Livre des Morts de la joueuse de sistre Taouat, surnommée Aset-ouret. Thèbes (?), Seconde Domination perse ou Époque ptolémaïque (?), IV<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s. av. J.-C. Papyrus, décor dessiné en noir et ocre rouge. Haut. 32,2 cm. MAH, inv. 23464. À droite, au registre inférieur, la déesse Maât introduit la défunte devant le tribunal.



bracelets et des armilles. La première est surmontée d'un siège, la seconde d'une corbeille qui chevauche le signe d'un temple, éléments hiéroglyphiques redoublés devant elles et pourvus de compléments phonétiques qui offrent les lectures « Isis », puis « Nephthys ».

Origine et datation

Le style des vignettes, la surcharge des éléments prophylactiques (*horror vacui*) comme le fond jaune sont caractéristiques des cercueils de la XXI<sup>e</sup> dynastie, époque que confirment les bribes conservées du nom de la défunte. Un enchaînement identique des scènes principales s'observe sur le côté gauche d'un cercueil conservé au Musée égyptien de Turin, daté de 990-970 av. J.-C.<sup>35</sup> À la suite, sur l'exemplaire piémontais, sont représentés une délégation des juges assesseurs d'Osiris (illustration du chap. CXXV du *Livre des Morts*), puis une image de la nécropole (Anubis couché et vache Hathor dans la montagne, variante du chap. CLXXXVI du même recueil). Le côté droit figurait Horus, sous l'aspect d'un faucon, et ses fils momiformes debout sur une fleur de lotus, des génies funéraires, une réminiscence de la scène du jugement des morts, une vignette inspirée des livres funéraires décrivant l'au-delà et une image de la déesse Nout dans le sycomore, rassasiant les défunts (chap. LVII et LIX).

De tels cercueils sont essentiellement – si ce n'est uniquement – attestés à Thèbes, ce que ne contredit pas la charge religieuse exercée par Tanetnakht au sein du clergé d'Amon, qui avait à Karnak son principal sanctuaire. La découverte d'une cachette antique dans les entrailles de la falaise de Deir el-Bahari, en 1891, a permis la mise au jour de 153 sépultures de membres de son clergé, avec leurs cercueils et dans la moitié des cas leurs trousseaux funéraires. Le fragment genevois ne fait cependant pas partie de ce lot. Il doit plus probablement être rattaché à une ou de précédentes « cachettes », moins bien documentées, qui furent exploitées par les pilliers de tombes au début du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>36</sup>, voire antérieurement, et d'où proviennent une quantité à tout le moins équivalente de trousseaux funéraires attribuables au clergé d'Amon de la XXI<sup>e</sup> dynastie. |



## Notes

- 1 Ranke 1935, p. 361 (6-8); nom également attesté sur deux figurines funéraires de la Troisième Période intermédiaire conservées à Cahors et Seattle. ([https://docs.wixstatic.com/ugd/d86e7b\\_fe59352c5b9c41foa076ea05ddf1fe5b.pdf](https://docs.wixstatic.com/ugd/d86e7b_fe59352c5b9c41foa076ea05ddf1fe5b.pdf), p. 194, consulté le 24 mai 2018); moins probable: Tanetânqet (Ranke 1935, p. 358 [24]).
- 2 Ce n'est pas automatiquement un acte de malveillance, dans la mesure où le mobilier funéraire était probablement préparé du vivant même du bénéficiaire. Tanetnakht peut ainsi être décédée et avoir été ensevelie ailleurs, ou avoir commandité un mobilier supplémentaire.
- 3 [http://www.ville-ge.ch/musinfo/bd/mah/collections/detail.php?type\\_search=simple&lang=fr&criteria=007363&terms=full&page=1&pos=2&id=33580](http://www.ville-ge.ch/musinfo/bd/mah/collections/detail.php?type_search=simple&lang=fr&criteria=007363&terms=full&page=1&pos=2&id=33580), consulté le 25 mai 2018.
- 4 Egner/Haslauer 2009, 257-274 (Vienne, Kunsthistorisches Museum, inv. AS 6271).
- 5 NITON XL3, par Stefano Volpin (Padoue) et ARTTAX Bruker par Martine Degli Agosti (MAH).
- 6 Bruker Hyperion, par Martine Degli Agosti.
- 7 Confirmé au Raman par Cedric Schnyder (MHSG).
- 8 Confirmé au MEB par André Piuze (MHNG).
- 9 Scott 2016, pp. 185-202.
- 10 Deux signes -*ankh* notés côte-à-côte. Ils désignent normalement les « oreilles », mais une telle traduction n'aurait guère de sens dans ce contexte.
- 11 Volokhine 2014, p. 149.
- 12 Seeber 1976, pp. 83-88, part. pp. 83-85; Roth/Roehrig 2002, pp. 136-137.
- 13 Seeber 1976, pp. 101-106.
- 14 Niwiński 2004, pl. II et V (?) (inv. 10101.b et 10102.b).
- 15 Niwiński 2004, 52-58, pl. IX (inv. 10104), cercueil également préparé pour une chanteuse d'Amon.
- 16 Aston 2017, pp. 1-26.

## REMERCIEMENTS

Marie Bagnoud, Béatrice Blandin, Pierre Boesiger, Edwige Küffer-Chabloz, Martine Degli Agosti, Colette Hamard, Daniel Huguenin, Victor Lopes, Katia Novoa Martin, Bernadette Rey-Bellet, Stefano Volpin.

## ADRESSE DE L'AUTEUR

Jean-Luc Chappaz, ancien conservateur en chef, Musée d'art et d'histoire, Genève, [jean-luc.chappaz@ville-ge.ch](mailto:jean-luc.chappaz@ville-ge.ch)

## BIBLIOGRAPHIE

**Aston 2017.** David A. Aston, « The Third Cache » – Myth or Reality », in: C. Jurman, B. Bader & D. A. Aston (éd.), *A True Scribe of Abydos. Essays on First Millennium Egypt in Honour of Anthony Leahy*, *Orientalia Lovaniensia Analecta*, 265, Louvain 2017, pp. 1-26.

**Egner/Haslauer 2009.** Roswitha Egner et Elfriede Haslauer, *Särge der dritten Zwischenzeit*, vol. II, *Corpus Antiquitatum Aegyptiacorum*, Kunsthistorisches Museum Wien 12, Mayence-sur-le-Rhin 2009.

**Niwiński 2004.** Andrzej Niwiński, *Sarcofagi della XXI dinastia (CGT 10101-10122)*, Catalogo del Museo Egizio di Torino, Seria seconda – Collezioni 9, Turin 2004.

**Ranke 1935.** Hermann Ranke, *Die ägyptischen Personennamen*, vol. I, Glückstadt 1935.

**Roth/Roehrig 2002.** Ann Macy Roth et Catharine H. Roehrig, « Magical Bricks and the Bricks of Birth », *The Journal of Egyptian Archaeology* 88, 2002, pp. 121-139.

**Seeber 1976.** Christine Seeber, *Untersuchungen zur Darstellung des Totengerichts im Alten Ägypten*, *Münchener Ägyptologische Studien* 35, Berlin 1976.

**Scott 2016.** David A. Scott, « A Review of Ancient Egyptian Pigments and Cosmetics », *Studies in Conservation* 61, 4, 2016, pp. 185-202.

**Taylor 1989.** John H. Taylor, *Egyptian Coffins*, *Shire Egyptology* 11, Aylesbury 1989.

**Taylor 2016.** John H. Taylor, « Coffins from the New Kingdom to the Roman Period », in: J. Dawson et H. Strudwick (éd.), *Death on the Nile. Uncovering the Afterlife of Ancient Egypt*, Londres 2016, pp. 48-73.

**Volokhine 2014.** Youri Volokhine, *Le Porc en Égypte ancienne: mythes et histoire à l'origine des interdits alimentaires*, Liège 2014.

[http://www.ville-ge.ch/musinfo/bd/mah/collections/detail.php?type\\_search=simple&lang=fr&criteria=023464&terms=full&page=1&pos=1&id=28242](http://www.ville-ge.ch/musinfo/bd/mah/collections/detail.php?type_search=simple&lang=fr&criteria=023464&terms=full&page=1&pos=1&id=28242), consulté le 25 mai 2018.  
[https://docs.wixstatic.com/ugd/d86e7b\\_fe59352c5b9c41foa076ea05ddf1fe5b.pdf](https://docs.wixstatic.com/ugd/d86e7b_fe59352c5b9c41foa076ea05ddf1fe5b.pdf), p. 194, consulté le 24 mai 2018.

## CRÉDIT DES ILLUSTRATIONS

MAH Genève, B. Jacot-Descombes (fig. 1-4, 6), M. Bagnoud (fig. 5), J.-M. Yersin (fig. 7), P. Boesiger (encadré).

## SUMMARY

About an Egyptian coffin fragment: the wanderings of two (almost) unknown ladies

Recently added to the Musée d'Art et d'Histoire's inventory, this coffin fragment (inv. A 2016-14) was donated by eminent art brut specialist and promoter Jacqueline Porret-Forel (1916-2014). According to her, it had been in the collection of François Tronchin (1704-1798) during the 18th century, a still unconfirmed postulation.

Attributed to the 21st Dynasty (10th century BC), the fragment came from the coffin of a priestess of Amun in Thebes, whose name is only partially conserved. The item portrays two essential scenes from Pharaonic mythology: the traditional judgment of the dead (including the weighing of the heart) and a representation of the cosmos, where the divinities blend into the earth, the sky and the column of air separating them.